

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fonds européen de la défense: la Commission salue le vote du Parlement européen qui ouvre la voie aux négociations avec le Conseil

La Commission salue le vote aujourd'hui du Parlement européen lui permettant d'engager des négociations avec le Conseil en vue d'un accord sur le Programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense (EDIDP), un pilier du [Fonds européen de la défense](#) annoncé par le Président Juncker en [septembre 2016](#) et lancé en juin 2017.

Le rapport du Parlement a été adopté par la commission parlementaire ITRE (industrie, recherche et énergie) le 21 février dernier et finalement voté aujourd'hui par les députés européens réunis en plénière à Strasbourg. Le Conseil a lui validé [son approche générale](#) en décembre dernier. Le premier trilogue est prévu pour le 15 mars 2018. La Commission travaillera avec les colégislateurs pour parvenir à un accord au plus vite, afin de pouvoir lancer les premiers projets capacitaires dès 2019. Avec cette proposition, l'Union européenne souhaite en effet encourager les entreprises européennes à coopérer pour le développement conjoint d'équipements et de technologies de défense cofinancé par le budget européen (500 millions d'euros en 2019 et 2020).

Certains projets, sous la bannière de la Coopération structurée permanente (PESCO), pourraient bénéficier, sous conditions, d'un plus fort pourcentage de co-financement. Le volet "recherche" du Fonds, qui bénéficie de 90 millions d'euros au titre de l'exercice 2017-19, porte déjà ses fruits avec ses premières [conventions de subvention](#).

Le programme de travail et les financements pour 2018 viennent par ailleurs d'être [publiés](#), les appels d'offre suivront.

Notre fiche d'informations est disponible [ici](#).